

Nombre de membres : L'an deux mille vingt-six, le six juillet à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de Beauregard-Vendon dûment, convoqués le 29 juin, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Denis GEORGES, Maire.

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Etaient présents : Mesdames Annabelle BOINÇONNET, Christelle DENIS, Laetitia GAY, Florence MANIEZ, Pascale PINEAU,
Messieurs, Bernard CATHALAN, Fabien DUMONT, Denis GEORGES, Gérard HARY, Julien IMBERT, Antonio OLIVEIRA.

Étaient excusés : Mesdames Romane GARDELLE (procuration de vote donnée à Florence MANIEZ), Alexandra MARTINS (procuration de vote donnée à Bernard CATHALAN),
Messieurs Jean-Michel GALTIER (procuration de vote donnée à Denis GEORGES), Michel MIRALLES (procuration de vote donnée à Antonio OLIVEIRA).

Secrétaire de séance : Madame Christelle DENIS

ORDRE DU JOUR :

- ✦ Validation du précédent procès-verbal
- ✦ Participation des communes aux dépenses de fonctionnement de l'école publique année 2025-2026
- ✦ Devis complément chauffage église
- ✦ Devis alarme ateliers municipaux
- ✦ Changement portails école
- ✦ Suite aménagement de l'espace sportif : possibilités et concertation publique
- ✦ Lotissement le Ponteix projet emplacement et jeux avant concertation publique
- ✦ Point sur les diverses dépenses effectuées dans le cadre de la délégation au maire
- ✦ Demande subvention 2026 Téléthon
- ✦ Motion de soutien à la Loi intégrale
- ✦ Demande de maintien EP en soirée durant la période estivale
- ✦ Point sur les diverses représentations (réunions commissions CC, syndicats, CCAS)
- ✦ Questions diverses

Une note de présentation des dossiers a été envoyée à l'assemblée délibérante.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18/05/2026

Le Procès-verbal de la séance du 18/05/2026 a été adressé aux membres du Conseil Municipal le 22/05/2026.
Aucune observation n'est présentée.

Le procès-verbal de la séance du 18/05/2026 est adopté à l'unanimité.

D20260706-01

Participation des communes aux dépenses de fonctionnement de l'école publique **Année scolaire 2025 / 2026**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée Municipale qu'il y a lieu de fixer pour l'année scolaire 2025/2026 le montant de la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique pour les communes dont les enfants fréquentent l'école de Beauregard-Vendon.

Considérant le montant des dépenses de fonctionnement supportées par la commune de Beauregard-Vendon, au cours de l'année 2025/2026,

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité (pour : 15, contre : 0, abstention : 0)

- **FIXE** le montant de la participation pour l'année scolaire 2025/2026 à :
 - 813 € par élève de primaire
 - 1 345 € par élève de maternelle
- **AUTORISE** le Maire à recouvrer les sommes dues pour l'année scolaire 2025/2026.

D20260706-02 Devis complément chauffage église

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2015 la commune a procédé à l'installation d'un système de chauffage dans l'église composé de 4 radiateurs radiants infrarouge.

Il s'avère que l'installation est insuffisante pour chauffer l'église. Il serait nécessaire de la compléter par l'installation de 3 radiateurs supplémentaires.

3 entreprises ont été consultées

CBC : 7 193,09 € HT 8 631,71 € TTC*

FBH : 6 478,85 € HT 6 478,85 € TTC (micro-entreprise : il n'y a pas de TVA)

SAEC : 7 020,20 € HT 8 424,24 € TTC*

Après avoir comparé ceux-ci le choix s'est porté sur le devis de la société FBH (moins distante).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (contre : 0 , abstention : 0 , pour : 15),

- Décide de procéder à l'installation de 3 radiateurs radiants infrarouge supplémentaires dans l'église ;
- Autorise le Maire à signer le devis d'un montant de 6 478,85 € HT (6 478,85 € TTC) de la société FBH (1 bis rue Savaron – 63200 SAINT BONNET PRES RIOM

D20260706-03 Motion de soutien à la Loi intégrale visant à lutter contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants

Chaque année en France, selon la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, soit un enfant toutes les trois minutes.

La petite Lyhanna fait partie de ces victimes innocentes. Sa mort a profondément choqué les Françaises et les Français à juste titre. Elle révèle des failles importantes et persistantes dans la protection des victimes et le traitement judiciaire des violences sexuelles.

Cette situation doit s'arrêter. Le 25 novembre 2025, des députés venant de différentes familles politiques (sur proposition de Céline THIEBAULT-MARTINEZ, députée socialiste) ont déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, une loi intégrale contre les violences sexuelles avec pour axes principaux :

- Le renforcement de la prévention, des mécanismes de détection systématique, de signalement et de la protection des victimes
- L'augmentation significative des moyens de la justice, des forces d'enquête et des services de protection de l'enfance
- La création de parcours de prise en charge des soins liés aux violences sexistes et sexuelles
- Le renforcement de la formation obligatoire des professionnels
- Le renforcement de la lutte contre les contenus pédocriminels et les plateformes diffusent des contenus favorisant les violences sexuelles

Cette loi intégrale, voulue par plus de 150 associations, doit être discutée au plus vite au Parlement.

Nous, élus de la République, membres du Conseil municipal de BEAUREGARD-VENDON, demandons l'ouverture au plus vite d'un débat parlementaire sur la loi visant à lutter de manière intégrale contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants

HORS DELIBERATION à l'ordre du jour

OBJET : Devis alarme ateliers municipaux

Le 14/05/2026, une effraction a eu lieu aux ateliers municipaux (porte du club house fracturée, porte de l'atelier municipal fracturer et vol de matériel). Ça n'est pas la première fois.

Afin de sécuriser les lieux il est proposé d'installer une alarme intrusions sur les bâtiments : Club house, atelier municipal, hangar .

6 entreprises ont été consultées :

	INSTALLATION	MAINTENANCE
AUVERGNE NUMERIQUE DISTRIBUTION installation/ vente 4 détecteurs 1 club house (option)	4 600 € HT Soit 5 520 € TTC *	492,50 € HT Soit 591 € TTC maintenance des 5 ans + changement batteries
FBH installation/vente 3 détecteurs pas d'option club house	1 995,88 € HT et TTC (micro-entreprise : il n'y a pas de tva)	195 € HT et TTC (micro-entreprise : il n'y a pas de tva)
SAEC installation/vente 4 détecteurs	4 623,06 € HT Soit 5 547,67 € TTC *	250 € HT / an Soit 300 € TTC/ an
VIGELEC installation/ vente 4 détecteurs	2 471,00 € HT Soit 2 965,20 € TTC *	20 € / mois HT Soit 240 HT / an Soit 288 € TTC/ an
SPARA GROUPAMA installation/ Location 4 détecteurs	Installation gratuite Location 70,40 € HT/ mois Soit 844,80 € HT / an Soit 1013,76 € TTC/ an	Pris en charge par le contrat de location Matériel changé tous les 6 à 8 ans
VERISURE	Après visite des lieux ne peut pas faire- ne peut pas faire sur 2 bâtiments	
VIGELEC installation/ Location 4 détecteurs	Durée location : 5 ans 51 € HT/ mois Soit 612 € HT / an Soit 734,40 € TTC/ an Sur 5 ans = 3 672 TTC	20 € / mois HT Soit 240 HT / an Soit 288 € TTC/ an

* TVA récupérée via fonds de compensation de la TVA (FCTVA) l'année N+1

Le Maire propose procéder à cette installation d'alarme intrusion et de retenir une entreprise

L'assemblée opte pour une installation /vente.

Après étude des dossiers deux entreprises (FBH et VIGELEC) ont été retenues.

Monsieur DUMONT remarque que pour l'entremise FBH l'option d'installation au club house n'a pas été demandée et qu'il n'est pas fait mention de sirène intérieure. Le contrat de maintenant ne mentionne pas les prestations comprises.

Il sera demandé à l'entreprise FBH de répondre dans ce sens.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder rapidement à une installation le maire transmettra les documents aux membres du conseil municipal qui aviseront et donneront réponse par mail.

OBJET : Changement portail école

Il est envisagé de changer les portails de l'école : Portail principal (en haut sur la Place) – portail secondaire côté rue – accès cantine (rue sous la Prade)

Après concertation avec le service technique le portail secondaire pourra être réparé. A la place il sera demandé une étude pour installer un portillon au city Park.

Les entreprises MC ACIER, TECH METAL et DOMPOSE ont été consultées

DOMPOSE ne faisant que des matériaux alu ce matériau n'est pas compatible avec une utilisation intensive (risque de dérèglement rapide du portail).

Madame GAY et monsieur IMBERT se chargeront de consulter les entreprises sur un dossier finalisé.

Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal de septembre.

OBJET : Suite aménagement de l'espace sportif : possibilités et concertation publique

À la suite de l'installation du City Park et de l'aménagement de la zone sportive, il apparaît opportun d'engager une réflexion sur l'avenir de l'actuel terrain de tennis, dont l'état nécessite aujourd'hui une intervention.

Plusieurs scénarios d'aménagement peuvent être envisagés (des devis ont été demandés pour avoir une estimation de coût):

- Réhabilitation du terrain de tennis existant (devis EUROVIA pas encore reçu);
- Transformation en terrain de Padel (70 000 €);
- Création d'un Pumptrack pour les pratiques de vélo, trottinette et roller en dur (100 000 €);
- Création d'un Pumptrack en modulable (48 000 €);

Afin d'orienter le choix de la commune vers un projet répondant au mieux aux besoins de la population, il est proposé de mettre en place une démarche de concertation publique. Les résultats de cette consultation permettront au Conseil municipal de disposer d'éléments objectifs pour définir les orientations d'aménagement de cet espace.

Il est demandé aux élus de donner leur avis sur les projets ou toute autre proposition pouvant répondre aux attentes des habitants, ainsi que la forme de concertation à mettre en place avec le public.

Monsieur IMBERT soulève le problème du Padel (structure gratuite à Beauregard-Vendon). La gratuité de cette installation pourrait faire concurrence à des structures environnantes (Combronde) qui sont payantes.

Madame PINEAU soumet l'idée d'un terrain multi sport avec filet modulable réunissant les pratiques du tennis, volley et badminton

Il est proposé aux élus de réfléchir durant l'été et de revoir ce point lors du prochain conseil municipal de septembre (possibilités d'installation et modalités de concertation avec les habitants).

OBJET : Lotissement le Ponteix projet emplacement et jeux avant concertation publique

Monsieur le Maire rappelle que des assistantes maternelles ont exprimé le souhait de disposer d'un espace adapté aux jeunes enfants dans le quartier proche de leur lieu de travail (lotissement le Ponteix).

Madame GAY a consulté plusieurs entreprises et présenté ce jour les projets à la commission municipale « Environnement et espaces verts » (entreprises consultées : MANUTAN, PARENAIRE EQUIPEMENT, PROLUDIC, VAD COLLECTIVITE).

Il est prévu d'aménager une petite aire de jeux pour les tout petits comprenant le mobilier suivant :

- Une petite cabane
- Une table
- Un petit toboggan
- Un banc
- Un jeu à ressorts
- Une poubelle

Avant de poursuivre il sera demandé aux assistantes maternelles concernées de faire part de leurs impressions concernant cette liste de mobilier.

Les élus de commission municipale « Environnement et espaces verts » se rendront sur place le 16 juillet pour visualiser le site et les potentiels emplacements.

Les colotis seront reçus début septembre en mairie pour une concertation transparente afin de recueillir les avis et de prendre en compte les préoccupations des habitants.

OBJET : Point sur les diverses dépenses effectuées dans le cadre de la délégation au maire

En date du 20/03/2026 le conseil municipal a décidé de confier au Maire la délégation suivante : « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des contrats divers et variés de prestation de service, des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 15 000 € (quinze mille euros) ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

Le Maire rend compte des dépenses effectuées ou engagées depuis mars 2026 dans le cadre de cette délégation.

Libellé	Montant
Remplacement mitigeur chaufferie école (REDON)	324,00 €
Rénovation toiture église (MAZUEL)	7 200,00 €
Imprimante laser pour secrétariat (ABICOM)	313,90 €
Remplacement vitre école (bris du 23/01/2026) (DUMAS)	595,80 €
Réparation tracteur JD (LAURENT)	1101,19 €
Hydrocurage rue des Cours du 13/03/2026 (SEMERAP)	429,35 €
Réparation tracteur KUBOTA (CARTON)	1 486,74 €
Intégration mise à jour PLU 2021 dans cartographie Xmap (SIRAP)	348,00 €
Réparation tracteur JD (LAURENT)	1 202,32 €
Renouvellement extincteurs suite visite de contrôle (PM INCENDIE)	582,36 €
Fleurissement vasques (CHANAT)	1 447,60 €
2 écrans ordinateur secrétariat (AMAZON)	524,21 €
Décapage persiennes ancienne école (DECAP LAQUAGE)	503,71 €
Réparation véhicule Kangoo (garage GIMEL)	1 320,67 €
Tronçonneuse(LAURENT)	279,00 €
Congélateur armoire pour salle des fêtes (ELECTRO DEPOT)	219,96 €
Hydrocurage rue des Cours (SEMERAP)	7 494,14 €

DEVIS ACCEPTEES

Corde jeu pont suspendu (2è fois consécutive – détérioration) (MEFRAN)	332,40 €
Panneaux city – espace sportif Alain Taragnat (SIGNAUX GIROD)	121,37 €
Câblage et installations de prises à l'école (FBH)	2 639,92 €

OBJET : Demande subvention 2026 Téléthon

La Mairie a reçu une demande de subvention de l'association TMF TELETHON 63 pour l'année 2026.

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer pour le versement d'une participation.

Le Conseil reste sur sa décision de n'octroyer des subventions qu'aux associations de Beauregard-Vendon, et décide de ne pas donner suite à cette demande.

OBJET : Demande de maintien EP en soirée durant la période estivale

Monsieur le Maire rappelle la réception d'un courrier d'une famille riveraine du chemin des Roche demandant le rétablissement de l'éclairage public en soirée durant la période estivale. Ce courrier a été transmis aux membres du conseil municipal.

La famille attire l'attention des élus sur le fait que les épisodes de canicule, de plus en plus fréquents, modifient les habitudes de vie : les fortes températures diurnes incitent les habitants à sortir le soir. Or, l'absence d'éclairage rend les déplacements peu rassurants et peut présenter un risque pour les piétons. Les requérants notent que l'éclairage a été maintenu à l'occasion de la fête de l'école et demandent que la commune procède de même ponctuellement lorsque la situation l'exige.

Le conseil tient à rappeler que l'extinction nocturne de l'éclairage public a été instaurée non seulement pour des raisons économiques, mais également à la demande d'administrés soucieux de réduire la pollution lumineuse ou la gêne pour les personnes dormant fenêtres ouvertes afin de rafraîchir leur logement.

L'éclairage public est géré par le syndicat d'électricité : la mairie n'a pas la possibilité de modifier ponctuellement les horaires. En début d'année, le maire peut toutefois prendre un arrêté pour autoriser quelques dérogations exceptionnelles (fête de l'école, fête patronale, Run & Beer, marché de Noël) en précisant les dates. Cet arrêté est transmis au syndicat, qui donne ensuite les consignes à l'entreprise chargée des travaux pour effectuer les modifications via une application. Outre le coût facturé à la commune, cette procédure est techniquement difficile à mettre en œuvre pour des épisodes ponctuels d'alerte canicule.

Bien que le conseil municipal comprenne la gêne occasionnée, il ne peut répondre favorablement à la demande formulée.

OBJET : Point sur les diverses représentations (réunions commissions CC, syndicats, CCAS)

Les comptes rendus sont consultables en mairie.

SIA Morge et Chambaron – Comité syndical – 19/05/2026 - Jean-Michel GALTIER, Antonio OLIVEIRA

SBA –Comité syndical - 19/05/2026 et 30/06/2026 – Denis GEORGES (pour comcom CSM)

SMADC – Assemblée générale – 27/05/2026 et 17/06/2026 – Denis GEORGES

Conseil d'école – 02/06/2026 – Laetitia GAY

CIAS CSM - conseil d'administration - 04/06/2026 – Florence MANIEZ

Visite jury villages fleuris – 10/06/2026 – Bernard CATHALAN

SIAEP PLAINE DE RIOM - comité syndical- 10/06/2026 et 24/06/2026 – Denis GEORGES, Pascale PINEAU

CC CSM – commission développement économique – 10/06/2026 – Fabien DUMONT

Réunion CMJ - 12/06/2026 et 03/07/2026- Bernard CATHALAN, Laetitia GAY

ADIT – Assemblée générale - 15/06/2026 – Jean-Michel GALTIER

Réunion club climat CSM – 22/06/2026 – Bernard CATHALAN

Département 63- dispositif ECODOM + (transition écologique) végétalisation – 01/07/2026 – Bernard CATHALAN

CC CSM – commission culture – 01/07/2026 – Pascale PINEAU

CC CSM – Conseil communautaire – 11/06/2026– Denis GEORGES, Jean-Michel GALTIER, Laetitia GAY

QUESTIONS DIVERSES

- demande maintien de l'éclairage du city Park en soirée : L'éclairage du City Park est géré par une horloge journalière programmée pour une extinction à 21h30/21h45. Madame BOINÇONNET a été saisie d'une demande de jeunes administrés de la commune pour que l'éclairage soit maintenu plus tard dans la soirée. Madame GAY répond que cet horaire a été programmé en respect de la réglementation en vigueur, de façon à éviter les risques de nuisances sonores nocturnes passé 22h. De même, il n'est pas possible sur ce système d'horloge de faire une programmation plus tard pour le Week end.

- **CCAS** : Madame MANIEZ informe que pendant la canicule les membres du CCAS ont contacté les personnes inscrites sur le registre canicule. Cela permet de rompre l'isolement des personnes fragiles et de s'assurer qu'elles s'hydratent durant les fortes chaleurs. Le registre canicule est un dispositif municipal qui recense (à leur demande ou à la demande de tiers) les personnes fragiles et isolées afin de leur venir en aide lors des épisodes de fortes chaleurs (Personnes âgées, personnes en situation de handicap).

. Repas des aînés : comme chaque années les menus du repas de décembre seront confectionnés par les enfants de l'école sur les temps d'activité périscolaire (TAPs). Les animateurs sont très investis.

. AXA assurances : Les agents AXA ont sollicité les maires pour organiser une réunion afin de présenter aux administrés les produits AXA ainsi que son service d'accompagnement de proximité. Une réunion public d'information est prévue courant septembre. Madame PINEAU attire l'attention sur le fait que si une autre société d'assurance demande la même chose la mairie aura, pour une question d'égalité, à faire de même.

- **Inauguration du city Park** : en raison des fortes chaleur l'inauguration du city Park initialement prévue le samedi 27/06 à 11h a dû être annulée. Elle sera reportée au samedi 29 aout à 11h

- **Pelé VTT** : Comme chaque année le Pelé VTT fera étape au stade du le jeudi 16/07 au soir.

La municipalité offre un pot (petit goûter) jeudi 16/07 au stade. Des élus devront faire les courses.

- **Sécurité** : Madame PINEAU informe qu'il y a une dizaines de jours, des vaches erraient à vers 5h du matin au milieu de la route. Le nécessaire a été fait auprès de la propriétaire.

- **Apéro compost SBA** : Monsieur CATHALAN rappelle que le SBA organise un moment convivial autour du composteur partagé situé rue des Caves mardi 07 juillet à 18h. Ce sera l'occasion de parler avec les participants du dispositif de compostage partagé, de partager un verre et s'ils le souhaitent, de leur remettre du compost mûr issu du composteur partagé. Les participants au compostage partagé sur la Commune ont été invités personnellement par le SBA.

Fin de séance : 21h50

Le Maire
Denis GEORGES



La secrétaire de séance
Christelle DENIS

